

11 jan 2013 -15:58

Appartient à Conseil des ministres du 11 janvier 2013

Marché public pour le Centre de crise

Le Conseil des ministres a autorisé le Centre de crise à signer un addendum à l'accord Explore avec Belgacom du 28 octobre 2012. Cet addendum permettra au Centre de crise de prolonger et d'étendre le contrat.

Le Centre de crise dispose d'un environnement de vidéoconférence pour le suivi des situations de crise et la gestion de l'ordre public. En cas de crise, ce système permet de communiquer et visualiser la situation de manière rapide, directe et efficace et de partager l'information avec les partenaires, comme les gouverneurs, les services de police ou les centrales nucléaires.

L'extension du contrat est nécessaire pour uniformiser la technologie du réseau Explore et optimiser certains aspects des sous-réseaux des gouverneurs et de la police, qui fonctionnent déjà sous Explore.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Joëlle Milquet, Vice-Première
ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 504 85 13
<http://www.milquet.belgium.be>